

Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'ADO du 17 mai 2017

Le Conseil d'administration :

Président

Général de corps d'armée (2s) Jean-Tristan VERNA

1^{er} vice-président

Administrateur civil hors classe Jacky BERNE

2^{ème} vice-président

Général de division (2s) Jean-Paul MARTIAL

Secrétaire générale

Lieutenant colonel (er) Marie France CARABIN

Secrétaire général adjoint

Lieutenant colonel (er) Guy de SAINT GERMAIN

Trésorier général

Monsieur Jean-Claude BONHOMME

Trésorier général adjoint

Capitaine Rudy LABOUREL

Les administrateurs :

CCH Alberto ADIFELIDOR; GBR(2s) Luc BATIGNE; LCL(2s) Romain BOUR;

BCH Laurent CAPELLE ; LCL(er) Jean-Jacques CHAMINADE;

madame Christiane DELPHIN-POULAT; madame Evelyne ECHEVARNE;

madame Marie CHEREAU; monsieur Jacques EGO; GBR (2s) Alain LACORNE ;

ACH(er) Françoise SPINACCIA; madame Florence TEXIER ;

madame Marie-Ange THIERRY ; madame Sabrina VERRIER ;

CRP Ingrid VIGIER

Le Président



la Secrétaire Générale



Procès verbal de l'assemblée générale de l'ADO du 17 mai 2017

Bilan des résolutions (vote à main levée)

35 membres actifs (adhérents à jour de leur cotisation) ou membres à vie sont présents et participent aux votes. Chacun possède 10 pouvoirs. Il est ainsi recensé 385 votants.

Résolution n° 1

- Approbation à l'unanimité du PV de l'AG du 18 mai 2016

Résolution n° 2

- Approbation à l'unanimité du rapport moral

Résolution n° 3

- Approbation à l'unanimité des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Résolution n° 4

- Approbation à l'unanimité de l'affectation du résultat 2016

Résolution n° 5

- Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel 2017

Résolution n° 6

- Approbation à l'unanimité du tarif des cotisations 2018 (maintien du tarif 2017)

Résolution n° 7

- Approbation de la candidature de monsieur Didier BROUDER, DBR Audit, 130 bis avenue Charles de Gaulle à Neuilly sur Seine visant à lui confier la mission de commissaire aux comptes à partir de l'examen de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et prendra avec celui de l'exercice 2022.

Résolution n° 8

- Approbation à l'unanimité du bilan de gestion 2016

Résolution n° 9

- Renouvellement du Conseil d'Administration (vote à bulletin secret).

Le PV qui suit est accompagné de trois annexes (bilan des activités, compte de résultats, bilan, budget prévisionnel 2017).

MF

7

Le président ouvre la séance à 9H30

Le président déclare l'assemblée générale de l'année 2017 de l'ADO ouverte et invite le délégué général à présenter l'ordre du jour.
Il fait, au préalable, approuver le procès verbal de l'assemblée générale de 2016.

Résolution n° 1

Le procès verbal de l'AG 2016 de l'ADO est approuvé à l'unanimité

Ordre du jour

I – Renouveaulement du Conseil d'administration

II – Rapport moral

- 21/ les effectifs
- 22/ l'activité sociale
- 23/ les modes d'action

III– Rapport de gestion

- 31/ compte de résultats
- 32/ bilan
- 33/ rapport du commissaire aux comptes
- 34/ affectation du résultat
- 35/ Perspectives
 - a – actualisation du PRE
 - b - budget prévisionnel 2017
 - c - cotisations 2018
 - d – renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

IV – Questions diverses

- 41/ Calendrier 2017-2018
- 42/ résultat des élections

NFC

Y

I – Renouvellement du Conseil d'administration

Le délégué général annonce la présence de 35 membres et le dépôt de 350 pouvoirs pour constituer en séance 385 votants.

Monsieur Jacky BERNE, Mesdames ECHEVARNE, DELPHIN-POULAT et Florence TEXIER sollicitent le renouvellement de leur mandat.

Le GBR (2s) Gilles GOACHET et le CNE Thierry ROBINET ne se représentent pas.

Le CCH Alberto ADIFELIDOR et la CRP Ingrid VIGIER se présentent pour la première fois.

A l'issue de l'élection, le conseil d'administration se réunira pour désigner les membres du bureau pour un nouveau mandat de deux ans.

Après un rappel des consignes, il est procédé au vote dont le résultat est donné en fin de séance.

II – Rapport moral du Président

« Chers membres et amis de l'ADO,

Je vous souhaite la bienvenue pour notre assemblée générale 2017. Elle est l'occasion de faire le bilan des actions de l'année écoulée et de tracer les perspectives d'avenir pour notre association. Elle nous permet également de recevoir et de remercier l'ensemble de nos partenaires, qui nous rejoindront en fin de matinée.

Je souhaite vous donner mon appréciation de situation en tant que président. Ce sera mon rapport moral.

J'en profite en introduction pour remercier tous ceux d'entre vous qui œuvrent pour le succès de l'ADO, vous les membres de la délégation générale, vous les délégués régionaux ; mais j'associe également à ces remerciements les bénéficiaires de nos aides. Je tiens en effet à les remercier, car demander à bénéficier de l'entraide n'est pas une démarche facile sur le plan moral. Or c'est la confiance que nous accordent ceux que nous aidons qui fait en grande partie la légitimité de notre association au sein de la communauté de défense.

L'ADO reste constante dans son projet et ses efforts.

Le projet, c'est de tout mettre en œuvre pour délivrer une aide financière qui n'exclue personne, en dépit des réorganisations successives des armées.

Au cours de son histoire, l'ADO a accueilli des militaires de carrière de toutes les armées et de la gendarmerie, mais elle a été, reste et restera en premier lieu l'association d'entraide de l'armée de Terre, au sein de laquelle elle est née en 1939, et des « terriens » où qu'ils servent. C'est l'évolution de l'organisation des armées qui nous a conduits à étendre notre action à la plupart des services interarmées qui n'existaient pas en 1939, et dont beaucoup sont issus des services de l'armée de Terre. La création des bases de défense vient récemment d'accroître ce phénomène, notamment pour le personnel civil de l'armée de Terre, mais aussi pour bien des militaires dont « le régiment » n'est plus le cadre normal de travail.

nfc

7

Les efforts, ce sont à la fois le point d'application principal de notre action, les orphelins, et la volonté de les accompagner tant qu'ils ne s'en sont pas réellement « sortis », c'est-à-dire, jusqu'au terme d'une formation professionnelle réussie. Et nous avons encore beaucoup à faire pour cela !

En tant que président, je m'attache à rendre possible notre projet en mettant tout en œuvre pour ne laisser personne au bord du chemin, c'est-à-dire que nous connaissions toujours mieux et plus rapidement les besoins d'entraide. C'est le sens de notre action avec l'armée de Terre, avec l'action sociale de la défense, avec les autres associations engagées dans l'entraide. Si les besoins liés aux activités de service des militaires nous remontent facilement, il n'en n'est pas de même de ceux qui ne relèvent pas du service, comme la maladie, et nous savons que bien des situations concernant des personnels civils et des retraités nous échappent encore.

Il est également de mon rôle de président de veiller à la stabilité sur le long terme de nos ressources financières, surtout pour les actions concernant les orphelins. J'estime que nous devons avoir au moins cinq années de « sécurité budgétaire » devant nous, afin de ne pas nous engager à la légère. C'est avec cet objectif que nous conduisons tout autant nos partenariats avec les donateurs, que la gestion de notre patrimoine.

Je laisserai le soin au Général Hérubel et à notre trésorier, Jean-Claude Bonhomme, le soin de présenter en détail le bilan social et financier de 2016. Vous y noterez que nous avons accentué notre offre au profit des orphelins avec la mise en place de l'allocation d'accompagnement préprofessionnel. C'est une action ambitieuse, essentielle, mais qui réclamera pour les années à venir des ressources financières importantes. Nos partenaires historiques et quelques nouveaux nous ont aidés à y répondre en 2016.

Vous noterez également, et c'est un point de vigilance pour moi, que l'ADO est une association « frugale », avec des coûts de fonctionnement que nous veillons à maintenir les plus raisonnables possible, en dépit de l'augmentation de nos activités. Sachez que les dons que nous recevons ne contribuent que très marginalement au fonctionnement de l'association. Ils sont consacrés à plus de 90% au budget social.

En 2017, nous poursuivons la mise en œuvre de notre projet associatif, sans changement. Mais nous devons être encore plus proches des besoins sociaux, notamment avec la montée en puissance de notre action au profit des orphelins les plus âgés.

En 2017, nous devons aussi accompagner l'armée de Terre dans les actions d'entraide qu'elle entend structurer et développer, au-delà des seuls blessés et familles de décédés en service.

Enfin, en 2017, nous devons, dans la mesure du possible, anticiper les conséquences financières des évolutions que va connaître notre environnement partenarial, qu'il s'agisse de la sphère des assurances et mutuelles qui se restructure, ou des partenaires privés, soumis chaque année à des contraintes financières ou procédurales plus fortes, voire pour certains menacés de disparaître...

Ainsi, en 2017, je compte sur votre confiance, pour nous accompagner dans des actions d'entraide que nous voulons avant tout marquer par la compassion, la chaleur humaine et la solidarité, c'est-à-dire prolonger dans la vie de tous les jours la fraternité d'armes que l'on demande à nos soldats en opérations, comme à tous ceux qui les soutiennent. »

mfC

F

Le bilan des activités menées en 2016 s'inscrit dans une dynamique positive analogue à celle de ces dernières années.

Les effectifs de l'ADO en nombre croissant, ont fourni les ressources suffisantes au financement d'un volume d'aides sociales en augmentation très sensible, du fait notamment d'un nombre d'orphelins toujours plus élevé. De plus, l'année 2016 a vu se développer un peu plus encore l'effort au profit des familles endeuillées les plus défavorisées. Les activités sociales, par leur nombre, leurs caractéristiques et leur poids financier ont confirmé une image rénovée de l'ADO au sein d'un ensemble associatif soucieux de coopération et de coordination.

21 – EFFECTIFS

L'ADO affiche au 1^{er} avril 2017, 12 640 soutiens (5 185 membres et 7 455 donateurs), soit des effectifs globaux en hausse sensible. Dans la continuité de la dynamique observée depuis des années, on observe, à la fois, une érosion du nombre d'adhérents (-293) et un accroissement du nombre de donateurs (+ 953). Dans le détail, on relève :

- 1683 sociétaires,
- 183 sympathisants, bienfaiteurs ou personnes morales,
- 1502 veuves,
- 1817 membres à vie (dont 855 NPAI),
- 3 867 donateurs ADO et 3 588 donateurs TF, parmi lesquels 3 500 ont effectué un don en 2016.

Au bilan, les ressources apportées par ces soutiens atteignent 967 000 euros, en augmentation d'environ 10% par rapport à 2015. L'érosion des sociétaires se poursuit, au point d'envisager la disparition des adhérents d'ici une dizaine d'années, sauf à imaginer une nouvelle démarche susceptible de dynamiser les adhésions.

22 - ACTIVITE SOCIALE (annexe n°1)

- La commission sociale a traité en 2016 plus de 1700 dossiers pour en retenir 1642 ayant fait l'objet d'une aide financière, soit une augmentation de 15% par rapport à 2015. Le budget correspondant augmente quant à lui d'environ 12% pour atteindre 1 091 636 €, aides remboursables comprises.

- Le profil des bénéficiaires de l'ensemble des aides évolue peu. 75% des personnes aidées sont des conjoints survivants et des orphelins tandis que 14 % sont des personnes âgées, souvent seules. Les demandes émanant de militaires et d'agents civils en activité, représentent 11% des dossiers traités. Un tiers de ces derniers est instruit conjointement avec l'ASD.

Au bilan, les bénéficiaires relevant de la communauté « Terre » restent très largement majoritaires (85%). Ce sont au total environ 600 familles qui ont été secourues.

- Les aides dites urgentes représentent toujours 40% de l'ensemble. Elles sont constituées pour une bonne part de secours financiers adressés aux familles endeuillées, que ce soit l'année du décès ou plus tard, du fait d'une situation financière précaire.
- Les bourses d'études, dont le dispositif a été élargi cette année, constituent la majeure partie des aides dites dans la durée.

NFC

df

- Le partenariat avec Terre Fraternité, dont le dixième anniversaire est célébré cette année, atteint un niveau inégalé en représentant le tiers du financement global, du fait notamment de la revalorisation d'un certain nombre d'aides spécifiques.
- Sur les cinq dernières années, le taux d'activité a augmenté d'environ 50% alors que les financements correspondants ont presque triplé. Cela dénote une dynamique associative remarquable, tant au plan quantitatif que qualitatif.
- Le profil général des orphelins se précise. Le classement des familles endeuillées selon leur profil économique évolue sensiblement. Ceci est principalement dû à une meilleure connaissance de leur situation réelle. 40% des familles se situent au niveau du seuil de pauvreté (définition INSEE) et en dessous. La moitié d'entre elles peuvent être considérées en situation précaire. Ces chiffres expliquent l'effort fait en direction de quelque 250 orphelins qui bénéficient, en plus des bourses d'études « tronc commun », d'aides complémentaires en cours d'année.

23 – MODES D'ACTION

- **Coordination interarmées**

Les ressources collectées à l'occasion d'une activité interarmées sont au même niveau qu'en 2015. Elles constituent près de 25% des dons recueillis sur l'ensemble de l'année et la moitié est redistribuée vers la communauté associative de la défense. Ce rôle s'installe peu à peu dans l'environnement défense.

- **Partenariats financiers**

La convention avec Unéo, signée l'année dernière, entrera en application en 2017. Les partenariats avec TOTAL, MBDA, THALES et « Les gueules cassées » sont renouvelés en 2017. Les partenariats avec le GMPA et l'AGPM doivent laisser place à un partenariat avec TEGO d'ici la fin d'année.

Le partenariat avec « IPAR1 » pourrait évoluer sous une forme plus intégrée. Les conclusions de cette étude seront présentées au CA en octobre prochain.

- **Communication**

Le bulletin annuel a été l'objet de retours aussi satisfaisants qu'en 2015. La formule doit être reconduite.

Les éléments de langage actualisés seront proposés aux administrateurs et délégués. L'accent est mis sur la mise en œuvre de l'entraide Terre, notamment à l'occasion des 10 ans de partenariat avec Terre Fraternité.

La diffusion de la lettre d'information électronique se poursuit.

Au terme du bilan des activités, le président soumet le rapport moral au vote.

Résolution n° 2

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

mfc

7-

IV - Rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2016

41 / RESULTATS

A – Compte de résultats et bilan

Le compte de résultat et le bilan présentés dans les conditions habituelles, synthétisent les opérations réalisées au cours de l'exercice 2016, sans revenir sur les informations qui viennent d'être dispensées de façon exhaustive.

Ils permettent de constater un résultat tout à fait satisfaisant en considération de nos anticipations.

1. AU COMPTE DE RESULTAT (annexe n°2)

1.1/ Les PRODUITS D'EXPLOITATION qui s'élèvent à 1 326 769 € sont supérieurs de 131 270 € à ceux de 2015. Les dons participent à cet accroissement à hauteur de 115 251 €.

1.2/ Les CHARGES D'EXPLOITATION s'établissent à 1 358 849 €. Elles ressortent également en progression de 163 410 € essentiellement du fait de l'évolution programmée des actions sociales. Le montant des prestations sociales versé en 2016 excède ainsi de 137 621 € celui de l'exercice précédent, traduisant une amélioration de 15%.

Ces éléments appellent une observation d'importance qui touche précisément au financement de l'action sociale. En 2016, à l'instar du constat effectué en clôture 2015, celui ci a été assuré uniquement par les dons perçus.

Par voie de conséquence, il n'y a pas eu lieu de prélever la somme de 121 000 € sur la réserve dédiée au Plan de Revalorisation de l'Entraide, comme il l'était envisagé en prévisions budgétaires.

1.3/ le montant net des PRODUITS FINANCIERS passe de 59 239 € en 2015, à 72 032 € en 2016.

Conformément à leur destination originelle, ils interviennent à hauteur de 39 631 € en complément des produits de gestion pour satisfaire le paiement de l'ensemble des charges de fonctionnement.

A ce stade de l'analyse qui peut être considéré comme celui du cycle courant de fonctionnement, le rapprochement des produits aux charges dégage un résultat excédentaire de 32 401 €.

Celui ci doit être regardé comme la démonstration d'un pilotage maîtrisé de l'Association.

1.4/ Toutefois, les CHARGES EXCEPTIONNELLES, dont le montant net s'établit à 23 275 €, tempèrent cette satisfaction, en ramenant in fine l'excédent à 9 126 €.

Le dénouement du legs DAHAN dont le montant potentiel avait porté le résultat de l'exercice 2015 à son plus haut historique, a généré à lui seul une charge exceptionnelle de 44 127 € correspondant à sa surestimation. Celle ci est atténuée par 20 852 € de produits exceptionnels divers.

MFC

17

2 . AU BILAN (annexe n°3)

2.1 L' ACTIF s'élève à 4 665 991 €

Les encours en matière d'allocations remboursables ont été ramenés de 50 512 € en 2015, à 32 998 € en 2016. La provision de 5 000 €, constituée pour pallier les risques de défaillance des bénéficiaires, a été maintenue.

2.2 Le PASSIF net des dettes constatées à la clôture, ressort à 4 607 454 €

Cette somme est représentative du patrimoine disponible de notre Institution. Elle intègre la réserve dédiée au développement des interventions sociales, et tout particulièrement à celles relevant du Plan de Revalorisation de l'Entraide à hauteur de 1 381 461 € contre 691 701 € fin 2015.

CONCLUSION

Les conditions de formation du résultat confirment le bien fondé de nos décisions et la précision de nos approches financières. La situation financière de l'association est un encouragement à poursuivre les objectifs qu'elle s'est fixés, en s'appuyant sur une gestion prudente de ses ressources et de son patrimoine.

Au terme de ce bilan, le président soumet ce projet des comptes de l'exercice 2016 au vote.

B – Rapport du commissaire aux comptes

En l'absence de madame MICCAELLI, commissaire aux comptes, le délégué général procède à la lecture des rapports transmis à l'association.

Premier rapport :

Madame la commissaire aux comptes certifie la régularité et la sincérité de l'exercice 2016.

Deuxième rapport :

Madame la commissaire aux comptes a vérifié la concordance du bilan du partenariat ADO-TF avec les documents de base qui l'organisent.

A l'issue le président fait voter la résolution n° 3.

Résolution n° 3

Les comptes clos au 31 décembre 2016 sont approuvés à l'unanimité.

C – Affectation du résultat

Il est proposé de procéder à l'affectation du résultat de 9 126,43 € dans les conditions suivantes :

- **LEGS BIRE** : Pas d'affectation en présence d'une inflation quasi nulle

- **RESERVE STATUTAIRE** : soit 10 % de 9 126,43 € = 912,64 €

Cette réserve serait ainsi portée à 684 255,36 €

- **RESERVE PLAN DE REVALORISATION DE L'ENTRAIDE**

Soit 9 126,43 € - 912,64 € = 8 213,79 €

Le montant de la réserve consacrée à la mise en œuvre du P.R.E serait ainsi porté à 986 958,77€.

mfc

4

Au terme de ce bilan, le président soumet les comptes de l'exercice 2016 au vote.

Résolution n°4

Approbation de l'affectation du résultat 2016 à l'unanimité

42 / PERSPECTIVES

A – actualisation du plan de revalorisation de l'entraide.

La réserve PRE disponible en 2017 est de 987 000€. Dans le cadre d'une planification à cinq ans, elle permet le financement de trois actions :

1/ soutien du schéma directeur BE

Le schéma directeur est ajusté sur une cible de 850 orphelins d'ici 2019. Le financement supplémentaire, sous réserve de conserver les partenaires financiers recensés en 2016, exige 85 000 € cumulés jusqu'en 2021.

2/ pérennisation de l'allocation vacances au profit des familles défavorisées (environ 250 orphelins),

3/ accompagnement préprofessionnel des orphelins, sous condition de ressources. Cette action qui consiste en l'attribution de bourses d'études supplémentaires dans le cadre d'un projet professionnel est encadrée par un contrat liant l'ADO et le jeune étudiant ou apprenti.

B – Budget prévisionnel 2017(annexe 4)

Le budget est présenté à l'équilibre. Son montant est estimé à 1 462 000 €, en diminution de 325 000 € comparativement au compte de résultat 2016 qui comptabilisait le legs DAHAN.

Le montant net des CHARGES DE FONCTIONNEMENT représenterait 182 000 €, contre 193 434 € pour l'exercice précédent, attestant une parfaite maîtrise des coûts de gestion

Le niveau des aides sociales est approché à 1 160 000 €. Il apparaît en progression de 8,6 % par rapport à 2016, représentant 91 464 €.

Son financement nécessiterait :

* conformément aux projections, une reprise de 140 000 € sur la réserve dédiée au P.R.E.

* d'une reprise de 110 000 € sur le fonds dédié de TF

Les dons viendraient parfaire l'équilibre à concurrence de 910 000 € soit près de 87 % des 1 040 000 attendus, le reliquat de 13 % participant à la couverture des charges de gestion.

Dans ce schéma, et sauf survenance d'événement inattendu venant alourdir les charges, il est évident que la comptabilisation de dons pour un montant excédant les projections, emporterait diminution du prélèvement envisagé sur les fonds en réserve dédiée.

Le montant net des PRODUITS FINANCIERS est estimé prudemment à 52 000 €.

Résolution n°5

Approbation à l'unanimité du budget prévisionnel 2017

C – Montant des cotisations

Compte tenu du résultat excédentaire de l'exercice 2016, il est proposé de maintenir en l'état le montant des cotisations en 2018.

Résolution n°6

Approbation à l'unanimité du maintien du montant des cotisations en 2018

D - Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Le mandat de madame Micäelli parvient en 2017 au terme de sa durée légale de six ans. L'association a procédé à un appel d'offres en estimant par ailleurs qu'un nouveau regard sur les comptes et les procédures internes pouvait être pertinent. A l'analyse des devis présentés, il est proposé de retenir la candidature de monsieur Didier BROUDER.

Résolution n°7

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la proposition de soumettre à l'assemblée générale la candidature de monsieur Didier BROUDER, DBR Audit, 130 bis avenue Charles de Gaulle à Neuilly sur Seine. Sa mission de commissaire aux comptes de l'ADO commencera à l'examen de l'exercice clos le 31 décembre 2017 jusqu'à celui de l'exercice 2022.

Conclusion du président

« Je voudrais aussi pour terminer insister sur le fait que tous ensemble, nous ne sommes pas une administration qui déroule des procédures et consomme un budget, fussent-ils marqués du sceau de l'entraide sociale.

Nous devons, tous, nous placer dans le cadre d'un projet associatif animé par la compassion, la chaleur humaine et la solidarité. Nous devons transposer dans la vie difficile de nombreuses familles, endeuillées ou pas, la fraternité d'armes que l'on demande à nos soldats en opérations, comme à tous ceux qui les soutiennent depuis le sol de la Patrie.

Nous ne devons pas oublier que derrière chaque dossier, il y a des enfants, des femmes, des hommes qui ressentent une souffrance, une souffrance qui les poussent à faire l'effort moral de demander de l'aide. Que nous puissions répondre à leur appel, ou que nous soyons contraints – par nos ressources – à leur dire « non », ou à leur dire « plus tard », c'est cette souffrance qui motive notre action et qui donne tout son sens au soutien financier indispensable que vous nous apportez. »

Le président remercie d'avoir approuvé la gestion 2016 et fait approuver l'ensemble du rapport.

Résolution n°8

Approbation à l'unanimité du rapport de gestion 2016

rufc

↓

V - Questions diverses

51 / CALENDRIER 2018

Réunion du bureau : mercredi 21 mars
Réunion du CA : mercredi 25 avril
Assemblée générale : mercredi 16 mai
Journée des délégués : jeudi 17 mai
Réunion du bureau : mercredi 10 octobre
Réunion du CA : mercredi 24 octobre

52 / RESULTATS DES ELECTIONS

Après avoir épuisé les questions à l'ordre du jour, le GCA (2s) VERNA proclame les résultats du vote en souhaitant la bienvenue aux nouveaux administrateurs élus ou renouvelés à l'unanimité des votes :

Monsieur Jacky BERNE, Mesdames ECHEVARNE, DELPHIN-POULAT et Florence TEXIER, le CCH Alberto ADIFELIDOR et la CRP Ingrid VIGIER.

Résolution n°9

Renouvellement du conseil d'administration

Le GCA (2s) VERNA invite le conseil d'administration à se réunir afin de procéder à la désignation des membres du bureau.

Le Président lève la séance à 10 H 50

nfc

df

PV – AG du 17 mai 2017
Annexe n° 1 : Bilan des activités

| actions sociales | 2015 | | 2016 | | Prévisions 2017 | |
|----------------------|-----------------|--------------|----------------|--------------|--------------------------------|----------------------------|
| | nbre | € | Nombre | € | | |
| | | | | | | € |
| Ressources générales | A.E | 276 | 168 566 | 340 | 190 415.93 | 210 000 |
| | A.R | 22 | 42 260 | 18 | 23 100 | 20 000 |
| | A.T.P.A | 231 | 57 750 | 216 | 54 000 | 50 000 |
| | B.E | 38 | 25 350 | | | 10 000 |
| | AAP | | | 10 | 18 000 | 70 000 |
| | AE IAées | 9 | 93 490 | 15 | 99 355 | 80 000 |
| | CI | 8 | 5 347 | 2 | 1 429.03 | |
| | Total | 584 | 392 763 | 601 | 386 299.96 | 440 000 |
| | Veuves | 73 | 73 733 | 80 | 113 750 | 115 000 |
| | Entraide Terre | 57 | 39 274 | 48 | 26 350 | 30 000 |
| ADO/TF | Noël orphelins | 62 | 9 300 | 61 | 15 250 | 15 000 |
| | BE | 124 | 69 550 | 145 | 84 350 | 90 000 |
| | AAP | | | 6 | 7 800 | 20 000 |
| | Pécules | 16 | 32 000 | 13 | 32 500 | 42 000 |
| | Permis | 7 | 9 178 | 16 | 24 982.86 | 25 000 |
| | Handicap | 16 | 31 177 | 13 | 14 967.57 | 10 000 |
| | divers | 1 | 1 100 | 3 | 3 185.80 | 3 000 |
| | Total TF | 356 | 265 312 | 385 | 323 136.23 | 350 000 |
| | Partenaires | 557 | 310 100 | 656 | 382 200 | 390 000 |
| | TOTAL | 1 497 | 973 175 | 1 642 | 1 091 636,19 (+ 12%) | 1 180 000 (+ 9%) |

TRC

47

| Charges | 2016 | 2015 | Produits | 2016 | 2015 |
|--------------------------------|---------------------|------------------|---|---------------------|------------------|
| EXPLOITATION | | | | | |
| CHARGES D'EXPLOITATION | 1 358 849.19 | 1 195 439 | PRODUITS D'EXPLOITATION | 1 326 769.33 | 1 195 499 |
| fonctionnement | 243 813 | 218 024 | Dotation | 11 600.00 | 11 600 |
| Accompagnement social | 46 500 | 46 500 | Subventions d'exploitation | 35 640.00 | 35 640 |
| <u>Actions sociales :</u> | <u>1 068 536.19</u> | 930 915 | Cotisations | 50 530.00 | 53 590 |
| ADO | 745 399.96 | 665 603 | Produits divers | 2.05 | 5 453 |
| TF | 323 136.23 | 265 312 | Transfert de charges | 6 658.36 | 73 455 |
| | | | Reprise fonds dédiés TF | 91 326.92 | 00 |
| | | | Reprise Réserve PRE | 00 | 00 |
| | | | <u>Dons :</u> | <u>1 131 012.00</u> | <u>1 015 761</u> |
| | | | ADO | 901 955.00 | 784 385 |
| | | | TF | 229 056.70 | 231 376 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | | 60 | | - 32 079.86 | |
| FINANCIER | | | | | |
| CHARGES FINANCIERES | 30 562.39 | 31 252 | PRODUITS FINANCIERS | 102 595.09 | 90 491 |
| | | | Intérêts et produits | 80 141.09 | |
| | | | Produits de cessions | 22 454.00 | |
| RESULTAT FINANCIER | 72 032.70 | 59 239 | | | |
| EXCEPTIONNEL | | | | | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 380 933.53 | 17 248 | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 357 658.12 | 786 750 |
| | | | legs CARDIF | 19 334.92 | |
| | | | Opérations de gestion (DAHAN et autres) | 338 323.20 | |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | | 769 502 | | - 23 275.41 | |
| IMPÔT SUR LES SOCIETES | 7 551.00 | 5 352 | | | |
| TOTAL DES CHARGES | 1 777 896.11 | 1 249 291 | TOTAL DES PRODUITS | 1 787 022.54 | 2 072 740 |
| RESULTAT BENEFICIAIRE | 9 126.43 | 823 449 | | | |
| | 1 787 022.54 | 2 072 740 | | | |

nfc

4

PV – AG du 17 mai 2017
Annexe n° 3 : Bilan 2016

| ACTIF | 2016 | 2015 | PASSIF | 2016 | 2015 |
|---|---------------------|------------------|-----------------------------|---------------------|------------------|
| <u>Immobilisé (net)</u> | 34 406.15 | 431 497 | <u>Fonds propres</u> | 4 204 738.13 | 4 195 612 |
| Corporelles siège | 1 408.51 | 984 | Fonds associatifs | 1 452 539.00 | 1 452 539 |
| Bien DAHAN | | 380 000 | Réserves | | |
| Financières (prêts) | 32 997.64 | 50 513 | statutaire | 683 342.72 | 682 875 |
| | | | autres | 1 080 985.00 | 1 080 985 |
| | | | PRE | 978 744.98 | 197 659 |
| | | | Résultat exercice | 9 126.43 | 781 854 |
| <u>Circulant</u> | 4 628 982.66 | 4 360 207 | <u>Fonds dédiés</u> | 402 715.73 | 494 043 |
| Créances DAHAN | | 198 742 | ADO (Biré): | 167 112.07 | 167 112 |
| autres | | 3 760 | TF : | 235 603.66 | 326 931 |
| Valeurs mob. | 3 590 721.20 | 3 480 658 | | | |
| Disponibilités | 1 038 252.46 | 677 047 | | | |
| <u>Comptes de régularisation</u> | 2 602.42 | | <u>Dettes</u> | 58 537.37 | 95 049 |
| TOTAL ACTIF | 4 665 991.23 | 4 791 704 | TOTAL PASSIF | 4 665 991.23 | 4 791 704 |

✶

RFC

Projet PV – AG du 17.05.2017 2017
Annexe n° 4 : budget prévisionnel 2017

| CHARGES | 2016 | | 2017 | | PRODUITS | 2016 | | 2017 | |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| | EXPLOITATION | | | | | EXPLOITATION | | | |
| CHARGES D'EXPLOITATION | 1 358 849,00 | 1 434 000,00 | 1 358 849,00 | 1 434 000,00 | PRODUITS D'EXPLOITATION | 1 339 446,00 | 1 339 446,00 | 1 382 000,00 | 1 382 000,00 |
| Achats – Services extérieurs ADO | 104 170,00 | 94 000,00 | 104 170,00 | 94 000,00 | Dotation , subventions | 47 242,00 | 47 242,00 | 47 000,00 | 47 000,00 |
| Salaires – Charges sociales et fiscales | 186 143,00 | 180 000,00 | 186 143,00 | 180 000,00 | Cotisations | 50 530,00 | 50 530,00 | 45 000,00 | 45 000,00 |
| Prestations sociales | 1 068 536,00 | 1 160 000,00 | 1 068 536,00 | 1 160 000,00 | Reprise Réserve PRE | 0,00 | 0,00 | 140 000,00 | 140 000,00 |
| ADO : | 745 400,00 | 810 000,00 | 745 400,00 | 810 000,00 | Reprise Fonds dédiés TF | 91 327,00 | 91 327,00 | 110 000,00 | 110 000,00 |
| TF : | 323 136 | 350 000,00 | 323 136 | 350 000,00 | Dons | 1 150 347,00 | 1 150 347,00 | 1 040 000,00 | 1 040 000,00 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | - 19 403,00 | - 52 000 | - 19 403,00 | - 52 000 | | | | | |
| FINANCIER | | | | | | | | | |
| CHARGES FINANCIERES | 30 562,00 | 20 000,00 | 30 562,00 | 20 000,00 | PRODUITS FINANCIERS | 102 595,00 | 102 595,00 | 80 000,00 | 80 000,00 |
| RESULTAT FINANCIER | 72 033,00 | 60 000,00 | 72 033,00 | 60 000,00 | EXCEPTIONNEL | | | | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 380 934,00 | | 380 934,00 | | PRODUITS EXCEPTIONNELS | 344 982,00 | 344 982,00 | 0 | 0 |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL | - 35 952,00 | 0 | - 35 952,00 | 0 | | | | | |
| IMPOT SUR LES SOCIETES | 7 551,00 | 8 000,00 | 7 551,00 | 8 000,00 | | | | | |
| RESULTAT BENEFICIAIRE | 9 127,00 | | 9 127,00 | | | | | | |
| TOTAL DES CHARGES | 1 787 023,00 | 1 462 000,00 | 1 787 023,00 | 1 462 000,00 | TOTAL DES PRODUITS | 1 787 023,00 | 1 787 023,00 | 1 462 000,00 | 1 462 000,00 |

DFC

7

